



CENTRE JEAN ANDROS
71260 PÉRONNE
TÉL : 03.85.36.94.21

ALLOCUTION 60^{ème} ANNIVERSAIRE
6 juillet 2013

Pour fêter les soixantièmes séjours à la colo, nous avons déjà réuni environ 300 personnes près de Vierzon lors d'une soirée très réussie et aujourd'hui, c'est au Carrage que nous avons le plaisir de vous accueillir, anciens de la colo et voisins avec Monsieur le Maire de Péronne que je remercie pour sa présence qui nous touche beaucoup.

L'histoire de notre œuvre débute dès 1946 quand le bureau de l'Union Départementale CGT avec son secrétaire général Jean Andros, Elvire Radiguet et Maurice Louis rejoints en 1948 par Louis et Raymonde Piétu se sont lancés dans l'organisation de colonies pour que les enfants des travailleurs du Cher puissent profiter de vacances après les terribles épreuves de la deuxième guerre mondiale.

Des séjours furent organisés dans le Cher dès 1946 au château d'Allogny puis au château de Lignières, au château de Neuvy sur Barangeon, à Subligny. Dans la même période, des enfants sont partis dans d'autres centres plus éloignés (Metzeral dans le Haut Rhin, les Mathes en Charente Maritime, la Couarde sur l'Ile de Ré).

Puis de 1950 à 1954, le château de Chambon la Forêt dans le Loiret accueille 120 enfants par mois en deux séjours de 30 jours.

C'est donc à la fin de l'année 1953 qu'une délégation de l'UD CGT du Cher composée de Maurice Louis, Louis Piétu, André Sennegon et André Jourdain se rendait à Péronne en vue de l'achat de la propriété qui accueillera en 2013 pour la soixantième fois des enfants de notre département. Dès 1954, les séjours ont commencé. Après une location vente, l'acte d'achat fut signé en 1958.

En 1954, il n'y avait que le bâtiment principal construit en 1801 et qui a appartenu à Alphonse de Lamartine, enfant illustre du Mâconnais, poète, un de pères de la 2^{ème} République qui en quelques mois a aboli l'esclavage et la peine de mort pour fait d'opinion, établi

le suffrage universel, inscrit le droit au travail dans la constitution et déclaré la paix au monde. Il en avait hérité de son oncle en 1827 mais l'a aussitôt revendu à son ami d'enfance Dupuy.

Pour augmenter la capacité d'hébergement du centre, des locaux furent d'abord loués à proximité. Puis peu à peu, dans le parc même, seront édifiés 3 préfabriqués, un bâtiment infirmerie, un bâtiment pouvant héberger 40 enfants, 3 dalles pour tentes de couchage, une laverie, un local douches, un préau surmonté de 4 chambres et une piscine de 6m sur 12. Puis notre association a acquis la propriété du moulin Chevrault pour y aménager un terrain de jeux traversé par un ruisseau, la maison voisine qui permet de ranger les vélos, véhicules et loger correctement le personnel, la grange Josserand pour en faire la régie du matériel pédagogique.

Tout cela fut rendu possible par l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher, du Conseil Général du Cher, de diverses municipalités, des syndicats CGT du Cher, de dons en matériel de Comités d'Entreprises, de l'aide de voisins de la colo sans oublier les nombreux donateurs individuels. Nous ne les remercierons jamais assez.

Mais les finances ne font pas tout. Depuis 1954 et encore maintenant, une quantité de travaux d'aménagement et d'entretien ont été le fruit du travail de bénévoles (construction de WC et fosse septique, mise en conformité électrique, construction de sanitaires dans les bâtiments, installation du chauffage à l'infirmerie, peinture, papier peint, réfection des volets, des fenêtres, des tables, des bancs, tonte, nettoyage, etc, etc...). Merci à tous ceux, depuis les étudiants jusqu'aux retraités, qui prennent sur leurs loisirs pour venir embellir notre colo pour qu'elle accueille encore mieux les enfants.

Ce sont donc environ 18000 enfants qui ont pu profiter des installations de la colo de Péronne. Certes, les modes de vie et les activités proposées ont beaucoup évolué en 60 ans. La sieste obligatoire fait partie du souvenir des plus anciens et si on se déplaçait toujours à pied, maintenant 130 vélos sont à leur disposition. Les plus grands allaient à pied à la piscine d'Azé, maintenant tous les enfants profitent quotidiennement de la piscine installée dans le centre même. Depuis plusieurs années, nous accueillons un camp d'ados qui malheureusement ne fonctionnera pas cette année, faute d'inscriptions en nombre suffisant.

Cependant, la colo de Péronne a toujours su préserver ses valeurs initiales de solidarité, de socialisation et d'éducation. La colo est un lieu d'émancipation important et de cohésion sociale. Les enfants y vivent une expérience de vie collective nouvelle, découvrent d'autres enfants, d'autres adultes et d'autres cultures. D'ailleurs une forte proportion d'enfants et de personnel y revient plusieurs fois et les nouveaux y arrivent le plus souvent sur incitation de leurs copains.

Cependant, toutes ces évolutions ne se sont pas faites naturellement. Il aura toujours fallu batailler pour obtenir les fonds nécessaires, toujours solliciter les différents organismes, toujours suivre la législation pour rester dans les normes de sécurité, d'hygiène et toujours faire appel au bénévolat.

A la Libération, l'Etat finançait la moitié des coûts des séjours ; en 1970 le directeur Louis Piétu me disait qu'il ne finançait plus que la valeur d'un pot de yaourt par jour, l'année suivante que le couvercle et depuis plus rien.

Heureusement, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, quelques municipalités et des associations caritatives comme le Secours Populaire, le Secours Catholique et la Jeunesse au Plein Air continuent d'aider les familles mais le chômage, la précarité, la baisse du pouvoir d'achat sont préjudiciables à la fréquentation des centres de vacances qui connaissent tous une baisse de recrutement, très sensible cette année. Malheureusement, cet état de fait n'est pas une surprise quand on sait que près de 15% de la population française vit sous le seuil de pauvreté et plus particulièrement les familles monoparentales. Pourtant, il n'est pas inutile de rappeler qu'un enfant sur trois ne part pas en vacances et selon les statistiques, partir c'est passer 4 jours en dehors de son domicile.

Je voudrais maintenant insister sur un point qui nous tient particulièrement à cœur. Dès 1954 et jusqu'à aujourd'hui, l'accueil de la population de Péronne et des environs a été très chaleureux et des liens d'amitié, voire plus, se sont créés et durent encore. Les enfants, le personnel de la colo et la population de Péronne se retrouvent régulièrement pour participer ensemble aux cérémonies du 14 juillet, aux fêtes locales, aux spectacles organisés à la colo voire même lors de travaux comme la mise en eau de la piscine en 1978, l'élagage des arbres, la tonte ou le prêt de matériel. Nous mettons un point d'honneur à faire travailler les artisans locaux pour les travaux que nous ne pouvons faire nous-mêmes. La colo a toujours été ouverte

pour nos voisins et on ne compte plus tous les petits services qu'ils ont pu nous rendre. Pour beaucoup d'entre nous, Péronne est notre seconde résidence et nous y avons séjourné des mois, voire des années avec énormément de plaisir.

Si 60 ans devrait être l'âge d'un départ en retraite bien mérité, le Conseil d'Administration de l'œuvre de vacances ne baisse pas les bras et souhaite profiter de cet anniversaire pour encore mieux faire connaître notre centre. N'hésitez pas à consulter notre site internet www.colo-peronne.fr où vous trouverez des centaines de photos et pourrez apporter vos témoignages. Merci à Alain Louis pour le travail qu'il a réalisé. Je vous invite à adhérer à l'œuvre de vacances de Péronne, à regarder l'expo photos et les vidéos qui retracent 60 ans d'activités des enfants et des bénévoles. Allez découvrir les cadeaux souvenirs du 60^{ème} anniversaire (bouteilles, verres, cartes postales, tee-shirts et autres petits gadgets réalisés par une association du Cher de travailleurs handicapés.

Avant de vous inviter à boire le verre de l'amitié (du Péronne bien sûr), je tiens au nom du Conseil d'Administration de l'œuvre de vacances de Péronne à vous remercier tous très chaleureusement pour votre présence et je vais remettre la médaille du soixantième anniversaire à des personnalités de Péronne qui nous ont apporté un soutien sans faille.

Je vais donc commencer par Monsieur le Maire de Péronne pour l'accueil que la population nous réserve chaque année. Je pense aussi à tous ses prédécesseurs et notamment à Maurice Péhu. Je ne veux surtout pas oublier notre grand ami Armand Montbarbon qui depuis 1954 avec ses frères Marc et Jean a toujours été à nos côtés. Merci à la famille Rousset pour tous les services rendus, y compris le vin d'honneur qu'elle nous offre et je vous invite à découvrir la cuvée du 60^{ème} anniversaire de la colo à leur stand. Enfin, je terminerai par une berrichonne devenue péronnaise, qui s'occupe de la colo en notre absence, Michelle Granger.

Encore une fois merci à tous ceux qui ont contribué et qui continuent encore à faire vivre la colo de Péronne qui malgré ses 60 ans et les difficultés actuelles n'est pas décidée à prendre sa retraite.

Je donne maintenant la parole à Monsieur le Maire de Péronne s'il veut bien ajouter quelques mots.

Péronne, le 6 juillet 2013